



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:

11.06.2009

Date de la convocation des conseillers :

11.06.2009

point de l'ordre du jour no:

23

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 19 juin 2009

Présents: Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Roller, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Becker, Baum, conseillers, Limpach, secrétaire communal ff.

Absents : Mutsch, bourgmestre, Maroldt, Hannen, Huss, Wohlfarth, Weidig, conseillers, Clement, secrétaire communal, excusés.

Le Conseil Communal;

Objet: Subside extraordinaire

Vu les lettres de différentes associations de la Ville demandant une subvention extraordinaire pour leurs activités;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires des budgets de l'exercice 2009 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

d é c i d e
par 12 voix oui et 1 abstention

d'accorder les subsides extraordinaires suivants :

Nom de l'association	Date demande	Concerne	Montant
Eglise protestante réformée du Luxembourg	2009	Subside pour rénovation des fenêtres (Accord CBE 20.02.09-Energiesparmassnahmen)	4.845,35 €

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 26/06/2009

Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,